

Interview de Leo Tindemans: le Sommet de Paris et la création du Conseil européen (Bruxelles, 24 février 2006)

Source: Interview de Leo Tindemans / LEO TINDEMANS, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 24.02.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:38, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/interview_de_leo_tindemans_le_sommet_de_paris_et_la_creation_du_conseil_europeen_bruelles_24_fevrier_2006-fr-3be3fe91-d342-4189-9953-d3ec6cbb58de.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Interview de Leo Tindemans: le sommet de Paris et la création du Conseil européen (Bruxelles, 24 février 2006)

[Étienne Deschamps] En tant que Premier ministre de Belgique, vous participez, en décembre 1974, au sommet de Paris, préparé par le président Giscard d'Estaing. Vous souvenez-vous en quoi cette réunion a été importante – donc, c'est celle qui a mis en place le Conseil européen -, en quoi a-t-elle été importante pour la construction européenne et quelle était l'ambiance à ce moment-là à Paris entre les chefs d'État présents?

[Leo Tindemans] Cette réunion était une des plus importantes, enfin, entre nous soit dit, on l'oublie parfois mais... Donc, Giscard vient de devenir président de la République française, quelle allait être son attitude à l'égard de l'Union européenne, à l'égard des problèmes européens? Le fait d'avoir convoqué une réunion avec les Premiers ministres tout d'abord était en soi un acte politique important. Aux Pays-Bas, on a protesté, on a dit: «Va-t-on parler de l'Europe?» et la réponse était oui. Et du côté hollandais, la réaction était: la Constitution hollandaise ne permet pas que le Premier ministre assiste à une réunion où l'on parle de problèmes de politique étrangère quand son ministre des Affaires étrangères ne l'accompagne pas. «Ah bon?» Giscard capitule, donc, également les ministres des Affaires étrangères. Et puis, de nouveau: «Va-t-on parler de politique étrangère et donc de politique européenne?», «Ah, bien sûr». «Et la Commission? La Commission n'est pas invitée?» Donc la Commission européenne devra être invitée et on l'a fait. C'était Ortolí, monsieur Ortolí qui était invité. Et alors, ça c'est incontestablement le mérite de monsieur Giscard d'Estaing, il a voulu avoir cette réunion et il avait des idées, disons comme cela, était-il orthodoxe, ça je ne me prononce pas, mais il se rendait compte qu'on travaillait bien avec ces institutions européennes, très bien, mais les ministres, de plus en plus, avaient une attitude... comment dois-je dire, que la responsabilité finale des décisions ne dépendait pas d'eux. Et vous savez très bien, la philosophie des pionniers de l'Europe était: la Commission, qui a le droit d'initiative, qui fait des propositions et le Conseil des ministres décide. Eh bien, il y avait beaucoup de propositions de la Commission, mais qui n'obtenaient pas de décisions du côté des comités ministériels. Et donc, parfois, on repoussait ces propositions et ces difficultés vers un sommet où alors les Premiers ministres pouvaient en décider. Mais eux, s'ils voulaient décider, devaient suivre la procédure de la Communauté. Ce n'était pas: nous sommes ensemble, nous, Premiers ministres, nous décidons. Non. Alors, il fallait une proposition, la position de la Commission, puis, la discussion avec l'Assemblée parlementaire, plus tard le Parlement; d'abord, un avis, maintenant, souvent un vote et un vote très important; et puis le Conseil décide. Et le Conseil, tergiversait, perdait son temps, ne tranchait pas. Et là, le mérite de Giscard d'Estaing était très grand. Au début, on hésitait dans certains milieux: si on sépare les Premiers ministres du reste des institutions, est-ce une nouvelle institution ou est-ce que cela ne nous conduira pas vers une Europe des Nations? Les États, leurs Premiers ministres sont présents et c'est entre États qu'on décide, ce n'est plus l'institution qui prend la décision, l'institution européenne. Mais donc, on l'a fait et avec cela on a quand même donné un dynamisme qu'on ne connaissait pas encore jusque là, étant donné cette responsabilité des Premiers ministres. Eux, souvent, ont tranché, surtout quand ils s'entendaient. Le couple Mitterrand-Kohl a décidé, enfin, et d'autres, pas toujours dans le même style ou de la même façon, mais le grand mérite donc de l'initiative de Giscard était: on séparait, on créait l'Union européenne, l'union, donc, le Conseil de Premiers ministres, des chefs d'État et de gouvernement. Et même la présence du président de la République n'était pas, donc, un obstacle pour cet institut, qui est devenu une institution en fin de compte.